



## SOMMAIRE

|   |        |
|---|--------|
| Mairie - État civil .....                             | p. 2   |
| Édito .....   | p. 3-4 |
| Délibérations - État civil - Départ en retraite ..... | p. 5   |
| Festival Music Hall 2025 .....                        | p. 6   |
| Sapeurs-Pompiers/SDIS77- Villereflet .....            | p. 6   |
| Tris et collectes Smictom .....                       | p. 7   |
| Le Majestic -Scène de Montereau .....                 | p. 8   |
| Besoin de bénévoles - Clap de fin .....               | p. 8   |
| Rando des Hameaux .....                               | p. 8-9 |
| Coup de gueule ! - Nuisances sonores .....            | p. 10  |
| Inscriptions - SIRP - Commémoration .....             | p. 11  |
| Soirée Music Hall .....                               | p. 12  |

Commémoration  
du 8 mai 1945 en 2024.



# Mairie

12, avenue du Général De Gaulle 77250 Villemer  
Tél. 01 64 24 92 99 (heures ouverture mairie)  
Courriel : secretariat.villemer@gmail.com  
Internet : www.villemer.fr  
f www.facebook.com/Ville-de-Villemer-102701131483116

## Ouverture du secrétariat

Lundi 13h30 à 19h et le vendredi de 9h à 13h (physique et téléphonique)  
Possibilité de prise de rendez-vous en dehors de ces horaires

Secrétaire générale de mairie : Nathalie GOMEZ

Agents techniques : Frédéric BILLEY

## Conseil municipal

Sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie

Franck BEAUFRETON Maire,

Vice-président CCMSL Délégué à la culture, Président du SIDASS

Geoffrey DESPLATS 1<sup>er</sup> Adjoint - Chargé de l'urbanisme et de l'environnement

Marc VITRY 2<sup>e</sup> Adjoint - Chargé des travaux et des réseaux

Freddy BODIN 3<sup>e</sup> Adjoint

Gwladys ANSELME Déléguée à la communication et relations extérieures

Martine SAINTEMARIE Déléguée aux ressources humaines et relations internes

Florence BODIN Présidente du SIRP

Catherine ANSELME, Gilles BENEY, Éric DESHAYES,

Xavier HENRY, Daniel HERMANS et Franck PÉTOT

SIRP : 06 73 52 67 30 (de 9h à 12h et de 13h à 17h sauf mercredi)

sirp77250@orange.fr

Service Garderie : cantine.sirp@gmail.com

École Villemer : 01 64 24 93 65 - ce.0770699s@ac-creteil.fr

École Treuzy-Levelay : 01 64 29 03 23 - ce.0770778c@ac-creteil.fr

École Nonville : 06 74 95 42 13 - ce.0770771v@ac-creteil.fr

Communauté de Commune Moret Seine&Loing :

01 60 70 70 20

Espace des Habitants : 01 64 32 81 83

espacedeshabitants@ccmsl.com

Agence postale de Villecerf : 01 64 24 93 13

# Numéros d'urgence

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Appel Urgence France : 911

Appel Urgence Européen : 112

Urgence pour personnes sourdes et malentendantes : 114

Allô escroquerie : 0811 020 217

Anti-poison : 01 40 05 48 48

Commissariat de Moret/Loing : 01 64 70 56 36

Croix Rouge écoute : 0800 858 858

Drogue info service : 0800 231 313

Enfance maltraitée : 0800 054 141 ou 119

Fil santé jeunes : 0800 235 236

Hôpital de Fontainebleau : 01 60 74 10 10

Hôpital de Montereau : 01 64 31 64 31

Hôpital de Nemours : 01 64 45 19 00

Permanence Soins Dentaires : 01 64 79 75 29

Samu Social : 0800 306 306 ou 115

Sida info service : 0800 840 800

Sos Médecins : 3624 - 0820 077 505

Sos viol : 0800 059 595

Urgence dentaire : 0892 231 128

Violence conjugale : 3919



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application Gratuite PanneauPocket

Available on the App Store | GET IT ON Google Play | ESPEREZ-LE SUR AppGallery

Une information à faire passer dans votre journal ou un professionnel Villemerois souhaitant un coup de projecteur, une seule adresse :  
**lelien.villemer1@hotmail.fr**

## Les vœux du Maire

Chères Villemeroises, Chers Villemerois,  
Comme vous le savez, je n'ai pas l'habitude des grands discours... je suis une personne de réflexions pour effectuer les meilleures actions pour notre territoire et dans l'intérêt général.

{...}

Mes premiers vœux pour 2025 iront pour que les différents conflits sur le globe cessent, que les victimes des différents aléas climatiques retrouvent leur dignité, leur bien-être et sérénité d'avant.

Concernant l'aspect politique et situation nationale au sein de notre pays, sachez que je les déplore compte tenu de l'impact qui sera et est déjà au sein des différentes collectivités et communes comme les nôtres.

En 2024 nous avons :

Pour nos agents communaux :

- Mis en place de tickets restaurant à 8€/Jour pour chacun des agents avec une prise en charge à 50 % par la commune.
- Nous continuons aussi en 2025 par la mise en place d'une couverture pour ces derniers au travers de Groupama par de la prévoyance et une mutuelle avec une prise en charge à 100 % de la commune sur la base du contrat cadre.

Et nous avons effectué :

Des travaux sur nos bâtiments communaux :

A la salle polyvalente : pose d'équipements neufs pour nos cuisines ;

- Pose d'une régulation sur le système de chauffage (économies d'énergie) ;
- Pose d'un ballon neuf pour l'Eau Chaude Sanitaire (ECS) ;
- Automatisation de l'éclairage extérieur pour l'accès parking lors de la coupure nocturne de l'éclairage public.

A l'école :

- Installation d'un nouveau ballon d'ECS ;



Changement de la porte principale ;  
Pour les lavoirs :

- La rénovation de celui du Bourg de Villemer est terminée grâce à la subvention du FER (Fond d'Équipement Rural) du département que je remercie, et nous avons eu en fin d'année une réunion avec la police de l'eau ainsi que Eau de Paris afin de mettre en place en 2025 un plan d'actions par rapport aux inondations multiples de ce dernier.

Le CTM : Les travaux d'extension du bâtiment de 200 m<sup>2</sup> ont été lancés et seront finalisés courant 1<sup>er</sup> semestre 2025.

Des travaux de voirie :

- Réparation de chaussées par zones en « point à temps », sur l'ensemble de la commune. Les conditions climatiques durant 2024 ont perturbé la programmation complète de ces actions.
- Réfection de la signalisation horizontale ;
- Curage sur l'ensemble du territoire communal des avaloirs et puisards + réfection de deux de ces derniers sur la D403 et D148 ;
- Finalisation de l'aménagement sécuritaire du carrefour « route de Trin et rue du château à Rebours » avec la modification de la défense incendie et mise en place d'un nouvel abri bus grâce à la CCMSL que je remercie.

Des travaux sur notre réseau d'eau potable :

- Avec une campagne de changement de compteurs d'eau qui se poursuivra cette année, ainsi que des parties réseau.

Des travaux dans notre cimetière :

- Végétalisation des allées et nous planterons des arbres courant 2025.



## Les vœux du Maire (suite)

(suite) La création de deux terrains de pétanques prise en charge par la commune et pour la partie éclairage, elle a été effectuée et prise en charge par notre section pétanque du CSLV. A noter que le raccordement final sera fait lors de la réalisation des travaux de l'extension de l'EDH (Espace Des Habitants) de la CCMSL.

Concernant les espaces verts situés sur Villemer et ses hameaux, nous avons remodelé celui de la mairie, nous continuerons en 2025 avec à suivre celui de l'église, de la salle polyvalente et les



Ci-dessus de gauche à droite, Franck Beaufreton, Maire de Villemer, Jean-Louis Thieriot, ancien Ministre et Député et Valérie Lacroute, vice-Présidente de la Région Île-de-France.

entrées village. Grâce à l'aide de la Région Île-de-France par rapport aux crédits participatifs nous finaliserons d'équiper le parc de Rebours ainsi que notre labyrinthe végétalisé « Villereffet ».

Par rapport au nouveau mode opératoire et obligatoire pour le tri des déchets alimentaires vous avez reçu deux contai-

ners supplémentaires et à ce titre un point d'apport volontaire a été installé sur la place de l'église.

Pour cette nouvelle année 2025 les travaux porteront :

- Pour la salle polyvalente, nous allons aménager un local de stockage grâce à la subvention du FER 2024 (Fond d'Équipement Rural) du département que je remercie encore une fois ;

- Sur la rénovation des lavoirs de Rebours et de Villeron qui sera liée à la demande de subventions ;

- La mise en place d'un City Parc grâce à l'impulsion de nos jeunes du CMJ sous réserve d'obtention d'autres subventions en complément de celle de la Région que nous avons obtenue en 2024, et que je remercie ;

- Pour la Défense à Incendie, nous continuerons à la renforcer par la mise en place de plusieurs projets (10 au total) sur l'ensemble de notre territoire et qui font l'objet d'une demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour 2025.

- Pour notre réseau « eau potable » nous renforcerons la surveillance de l'étanchéité de ce dernier par la pose d'équipements en ce début d'année. De plus nous transférons cette compétence au SIDEAU, comme

Ci-contre, le Conseil municipal des jeunes nous a interprété la Marseillaise accompagnés de Morgan. Un superbe moment !



nous l'avons fait pour l'assainissement auprès du SIDASS.

- Pour notre réseau routier nous maintiendrons nos actions de remises en état bien évidemment, et notre projet de réfection de nos chaussées, échelonné sur plusieurs années verra le jour dernier semestre 2025.

De plus des équipements routiers sécuritaires complémentaires seront effectués grâce aux concours des « amendes de police ».

- Une étude est en cours pour basculer nos bâtiments communaux sur de nouveaux systèmes de chauffage via des ENR (Énergies Nouvelles et Renouvelables).

- La rénovation du jardin d'enfants à côté de notre école qui à mon grand regret a été vandalisé.

2024 a été riche en événements associatifs, sportifs et culturels grâce à la Commission Culture, le Comité des Sports et Loisirs de Villemer, les agents communaux et les bénévoles que je remercie. Ce sont des événements comme les soirées loto, « la Rando des hameaux », la soirée « Du 31 décembre », la brocante, le concert de l'église, la soirée « beaujolais nouveau », les concours de pétanque... et qui pour le bonheur de toutes et tous seront renouvelés cette année... à ce titre nous produirons la 5<sup>e</sup> édition du festival « Music-Hall » le samedi 17 mai 2025 avec en final un feu d'artifice !

Notre CCAS en 2024 a offert des bons cadeaux pour nos jeunes et des colis pour nos seniors à Noël ainsi qu'un repas pour nos aînés en novembre, ce qui sera reconduit cette année. Je remercie toute l'équipe de notre CCAS qui s'investit sans compter pour être au plus proche de chacun.

L'essentiel est dit, je vous présente en mon nom et celui du Conseil municipal tous nos meilleurs vœux à partager avec vos familles et vos proches.

Bonne et heureuse année à tous !

Le Maire, Franck Beaufreton



Ci-dessus, le bureau directeur du Comité Sports et Loisirs de Villemer mis à l'honneur.

# Liste des délibérations examinées en séance

Conseil municipal du 6 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 février à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué le 30 janvier 2025, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck Beaufreton, Maire.

Présents: Mmes et MM

Catherine Anselme, Gwladys Anselme, Franck Beaufreton, Florence Bodin, Freddy Bodin, Éric Deshayes Geoffrey Desplats, Xavier Henry, Daniel Hermans, Franck Pétot, Martine Saintemarie, Marc Vitry

Absents excusés: Xavier Henry (pouvoir à Geoffrey Desplats); Gilles Beney.

Secrétaire de séance: Franck Pétot.

| N° de délibération | Objet   | Décision de l'assemblée |
|--------------------|---|-------------------------|
| 2025-01            | Désignation des délégués appelés à siéger au SIDEAU   | Adopté à l'unanimité    |
| 2025-02            | Adhésion au SDESM de la commune de SAINT-SOUPPLETS  | Adopté à l'unanimité    |
| 2025-03            | Vente d'un terrain à la CCMSL pour l'extension de l'Espace Des Habitants en vue de l'installation d'un ALSH | Adopté à l'unanimité    |

Les délibérations mentionnées ci-dessus sont consultables en mairie.

Conseil municipal du 14 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mars à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué le 3 mars 2025, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck Beaufreton, Maire.

Présents : Mmes et MM

Gwladys Anselme, Franck Beaufreton, Gilles Beney; Freddy Bodin, Éric Deshayes, Geoffrey Desplats, Daniel Hermans, Franck Pétot, Martine Saintemarie, Marc Vitry

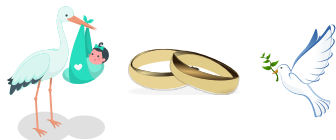
Absents excusés : Catherine Anselme (pouvoir à Gwladys Anselme); Florence Bodin (pouvoir à Freddy Bodin); Xavier Henry.

Secrétaire de séance: Martine Saintemarie.

| N° de délibération | Objet                                       | Décision de l'assemblée |
|--------------------|---|-------------------------|
| 2025-04            | Règlement intérieur de la salle polyvalente | Adopté à l'unanimité    |
| 2025-05            | Révision du RIFSEEP                         | Adopté à l'unanimité    |
| 2025-06            | Acquisition d'un terrain pour la DECI       | Adopté à l'unanimité    |

Les délibérations mentionnées ci-dessus sont consultables en mairie.

## État civil



BIENVENUE à :

Charlotte Landry Sanchez le 23 février 2024

Angelo Da Costa le 26 février 2024

Léo Delavallée Angeli le 24 mars 2024

Loris Verduron LE 29 août 2024

Célestin et Théophile Frot le 13 septembre 2024

FÉLICITATIONS à :

Alexandre Coulmier et Élodie Petit, le 03 août 2024

AU REVOIR à :

Stéphane Rembur le 05 septembre 2024

Gérard Jeanneau le 27 octobre 2024

Roberte Leloup le 29 octobre 2024

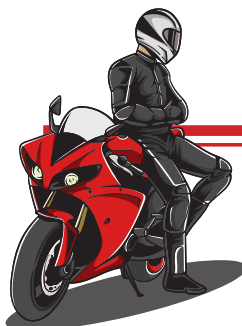
Guy Fillardet le 27 décembre 2024

Patrice Desplats, le 10 janvier 2025

Brigitte Solivo, le 05 février 2025

Ghislaine Salmon, le 15 février 2025

Didier Chauvin, le 3 mars 2025



## C'est le moment de la retraite !

Après presque 21 années de service, la retraite est enfin arrivée au 31 mars 2025 pour Richard Rossi, agent technique de notre commune, et le temps de profiter de la vie et de ceux qu'il aime !

Il a exercé son métier avec passion et dévouement dans la commune de Villemer, où il a passé son enfance et où il garde de nombreuses attaches.

Le temps est venu pour lui, de se consacrer à ses projets personnels.

Le Conseil municipal le remercie pour son travail accompli au sein de Villemer et ses hameaux.

A l'occasion d'un pot de départ, un cadeau lui a été remis au nom de la commune.

Nous lui souhaitons bonne route!

Martine Saintemarie

# Festival "Music-Hall" 2025

C'est le samedi 17 mai 2025 à 19h à la salle polyvalente Albert Dormier... Et c'est GRATUIT !

Basé sur un état d'esprit festif et convivial, ce festival est ouvert à tous... Chacun apporte son diner et partagera ce dernier à table ou de nombreux convives en feront de même... Le tout sera agrémenté d'un spectacle sur le thème du cabaret dont le parrain n'est autre que Gérard Le Guilloux.

La magie, la poésie, l'humour, la danse et la musique seront au rendez-vous !

Encore un plateau artistique exceptionnel pour cette 5<sup>e</sup> édition avec en final à 23h15, un feu d'artifice à ne pas manquer !

Franck Beaufreton



# Villereflet

Une douzaine d'abris ont été installés à Villereflet (terrain derrière l'Espace Des Habitants).

Une partie de ces abris est pour les oiseaux couramment rencontrés dans notre campagne (rouge-gorges, pies, mésanges...), sans oublier les abris à chauves-souris. Une autre partie de ces abris concerne les insectes.

Villereflet est déjà connu des habitants pour son labyrinthe végétalisé dans lequel la commune y a planté environ 200 arbustes en 2024.

Par ailleurs des tables-bancs sont prêtes à être installées dans ce lieu dès que la météo sera propice.

Ces actions et achats sont faits dans le cadre du Budget Participatif Écologique sous l'impulsion du Conseil municipal et financé significativement par la Région Île-de-France.

Daniel Hermans



# Sapeurs-Pompiers/SDIS??

Le lieutenant François Jomat nous avait convié le vendredi 7 février 2025 à 19 heures au centre de secours de Nemours, afin de nous présenter son bilan d'activités 2024.

Ce qui est important à retenir c'est que les effectifs de ce centre sont de 74 personnes et que les sorties de secours, sur le territoire des 15 communes couvertes par celui-ci dont Villemer, se sont réparties comme suit pour l'année 2024 :

- Secours à personnes : 82,43 % des interventions.
- Incendie : 4,93 % des interventions.
- Secours routiers : 7,61 % des interventions.
- Opérations diverses : 5 %.

Nos sapeurs-pompiers sont intervenus, l'année dernière, 50 fois sur notre territoire communal.

Je les remercie de veiller sur nous et nos familles 7 jours/7 et 24h/24 et suis fier que notre commune ait participé à la restauration de leur drapeau.

Franck Beaufreton



Ci-dessus, Le lieutenant François Jomat présentant son bilan d'activités 2024.



Ci-contre, Le drapeau restauré du centre de secours de Nemours.



Ci-contre, le Lieutenant François Jomat mis à l'honneur, contenu de son départ en retraite, lors de la cérémonie des vœux de notre commune.

# Tris et collectes



Dans le cadre du changement des modalités de collecte des déchets ménagers du territoire, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau a mené pendant quatre mois des opérations de distribution de nouveaux bacs (bordeaux et vert) et de retrait des cloisons des bacs compartimentés (jaune et marron).

La phase de retrait des cloisons de vos poubelles jaune et marron est finie.

Vous n'avez pas eu l'occasion ou la possibilité de sortir vos bacs aux dates indiquées, pour que les équipes du SMICTOM puissent procéder au retrait de ces cloisons ?

Dans ce cas, les agents de collecte procéderont au retrait des cloisons de vos bacs à l'occasion des collectes suivantes, lorsque vos bacs seront présentés.

Pour information, ces cloisons seront recyclées et serviront à fabriquer de nouveaux bacs.

Dès le retrait des cloisons effectué, vous pouvez coller vos nouvelles étiquettes de consigne de tri (distribuées dans votre boîte aux lettres) sur les couvercles de vos bacs jaune et marron :

**Emballages et papiers :** couvercle jaune

**Déchets végétaux :** couvercle marron.

Les nouveaux calendriers de collecte 2025, partagés dans vos boîtes aux lettres et sur notre site internet, seront effectifs à partir du 1er mars 2025 (date du nouveau marché de collecte).

Les bacs doivent être présentés sur la voie publique pour le jour de collecte. Ils doivent être accessibles en limite de voie publique ou sur les trottoirs publics de manière à ne pas gêner le

passage des piétons. Ils doivent être rentrés après le passage des équipes de collectes.

Les adresses où le bac n'est pas présenté au moment du passage du camion ne seront pas collectées avant la tournée suivante.

Si l'un de vos bacs est défectueux, contactez le SMICTOM qui procédera au remplacement dans les meilleurs délais.

Merci à toutes et à tous pour votre coopération.

Éric Deshayes  
Délégué titulaire au SMICTOM

## Que permet le compostage ?

1. La réduction de 30 % du volume de vos ordures ménagères.
2. La valorisation sur place la moins coûteuse et la plus vertueuse en évitant tout déplacement de camion.
3. La valorisation des déchets de cuisine en produisant un compost, utile pour vos plantes d'ornement, vos jardinières et aussi les espaces verts de votre résidence.
4. L'enrichissement du sol et le renforcement de la biodiversité de votre jardin grâce à un amendement naturel et gratuit.
5. De favoriser le lien social entre voisins.

Les composteurs, accompagnés de bio-seaux, sont livrés et montés gratuitement.

Pour plus d'informations ou pour mettre en place un site de compostage partagé, contactez notre Maître-composteur au 01 84 74 81 62 ou [compostage@smictom-fontainebleau.fr](mailto:compostage@smictom-fontainebleau.fr)

## Calendrier de collecte 2025



### Mars

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    | 1  | 2  |
| 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 |    |    |    |    |    |    |

### Avril

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |    |
| 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 |    |    |    |    |

### Mai

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |

### Juin

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    | 1  |
| 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  |
| 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 |    |    |    |    |    |    |

### Juillet

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |    |
| 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 |    |    |    |

### Août

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    | 1  | 2  |
| 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 |    |    |    |    |    |    |

### Septembre

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 |    |    |    |    |    |

### Octobre

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |

### Novembre

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    |    |    |    | 1  |
| 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  |
| 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 |    |    |    |    |    |    |

### Décembre

| L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 |    |    |    |    |

## Commune de Villemer



- Ordures ménagères**  
Jeudi  
Sortir le bac la veille au soir
- Emballages et papiers**  
Mardi semaines paires  
Sortir le bac la veille au soir
- Emballages en verre**  
Mardi semaines impaires  
Sortir le bac avant midi
- Végétaux**  
Vendredi semaines paires  
(du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre)  
Sortir le bac la veille au soir

## SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Votre syndicat de collecte des ordures ménagères

Un problème de maintenance ?  
Un doute sur les consignes de tri ?  
Une question sur la collecte ?  
Contactez-nous.

0800 133 895 Appel gratuit

56 route de Bourgogne  
Veneux-Les Sablons  
77250 Moret-Loing-et-Orvanne

[www.smictom-fontainebleau.fr](http://www.smictom-fontainebleau.fr)  
[www.lasolutioncestvous.fr](http://www.lasolutioncestvous.fr)

@smictomfontainebleau

## Point d'apport volontaire

Déchets alimentaires  
- Rue des Marronniers

## in'pact Allo Déchets

Les habitants n'ayant pas accès à la déchèterie pour des raisons de mobilité peuvent faire appel au service Allo Déchets.

Renseignements ou rendez-vous au :

01 64 23 35 54 Service Allo déchets

[allogdechets@association-inpact.fr](mailto:allogdechets@association-inpact.fr)



# Le Majestic - Scène de Montereau

Villemer «ville partenaire»!

Depuis 2023, notre commune est partenaire du Majestic, une superbe salle de spectacles, situé à Montereau-Fault-Yonne qui renouvelle son programme régulièrement.



Son nouveau programme sera dévoilé le 11 mai prochain!

La vente des billets s'effectuera pour tous à partir du 24 mai.

Au titre de notre partenariat les Villemeraises et Villemerois bénéficient d'un tarif préférentiel.

Les personnes physiques habitant notre commune peuvent se présenter directement au *Majestic*, Parvis Joséphine Baker, 3 rue Pierre Brossolette, 77130 Montereau-Fault-Yonne, avec les éléments suivants:

- Justificatif de domicile
- Carte d'identité ET livret de famille pour l'achat de places pour des enfants.

A noter que chaque billet acheté est édité de manière nominative et que les pièces justifiant la résidence au sein de la ville de Villemer seront à présenter par chaque bénéficiaire de billets, sans exception. Les billets ne sont pas cessibles.

www.majestic-montereau.fr - Tél. 01 64 70 71 39

contact@majestic-montereau.fr

Franck Beaufretton

**Ho! Ho! Ho!**  
**les bénévoles**

Le Père-Noël recherche des volontaires pour restaurer son traîneau (soudure, peinture) et son habit.  
Pour tout contact 06 83 54 47 84.  
Merci à vous.

*Les petits lutins*

## Save de date!



Dimanche 6 avril 2025, la Rando Des Hameaux 5<sup>e</sup> édition débarque. Le printemps est là! Dépoussière ton vélo et tes chaussures de marche.

La Commission culture et le CSLV organise une nouvelle édition de la Rando Des Hameaux, en solo, en famille ou entre amis, viens nous rejoindre pour partager un moment convivial en pleine nature à la découverte de notre belle commune de Villemer et ses hameaux.

Pour plus d'infos et te pré-inscrire, c'est simple soit par

le Qrcode



ou

le lien <https://forms.gle/qNsgCnrXpMbz88j88>

A l'occasion du petit café d'accueil j'aurais le plaisir de te voir.

Sportivement Franck Pétot



## Clap de fin

Alors que cette aventure touche à sa fin, nous tenions à clôturer notre mandat en remerciant le conseil municipal et notre commune pour nous avoir soutenu pendant quatre ans pour certains et deux ans pour d'autres.

Suite à l'organisation de nos événements, nous avons pu vivre une aventure inoubliable. Grâce au Conseil Municipal des Jeunes, nous avons acquis de grandes capacités à mener des actions, nous amuser tout en menant diverses activités dans notre beau village. Le tout, nous a permis de créer une belle cohésion d'équipe et de vrai lien d'amitié. Merci pour tout.

Clémence, Typhène, Jade, Manon, Lina, Dana



Les membres du Conseil Municipal des Jeunes et leurs deux référents, Franck Pétot et Gwladys Anselme élus de Villemer.



# LA RANDO DES HAMEAUX DE VILLEMER

DÉPART SALLE POLYVALENTE ALBERT DORMIER, LES ROMPANS 77250 VILLEMER

## 5 EME EDITION

### DIMANCHE 06 AVRIL 2025



ENFANTS -12ANS  
GRATUIT



14 - 22 - 35 - 45 KM 5€

PRE-INSCRIPTION  
EN LIGNE  
[HTTPS://FORMS.GLE/GNSGCNRXPMBZ88J88](https://forms.gle/GNSGCNRXPMBZ88J88)  
OU QR CODE



JE TELECHARGE  
L'APPLICATION  
OUTDOORACTIVE

SUR PLACE INSCRIPTION DÈS 08H00

#### VTT

JUSQU'À 9H30 PARCOURS 22 - 35 - 45KM  
10H PARCOURS 14 - 22KM

#### MARCHEURS

DÉPART 8H PARCOURS 22KM  
JUSQU'À 9H30 PARCOURS 8 - 14KM

FERMETURE ACCUEIL ET  
POINT RAVITAILLEMENT  
12H30

RENSEIGNEMENTS

FRANCK PETOT

PAR MAIL

[RDHVILLEMER@GMAIL.COM](mailto:RDHVILLEMER@GMAIL.COM)

**CONSEILS DE SECURITE**  
**SOYEZ PRUDENTS**  
**LORS DES TRAVERSÉES DE ROUTE**  
**LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**SONT AUSSI APPLICABLES**  
**POUR LES VÉLOS**  
**TENUE DE SPORT CONSEILLÉE**  
**CASQUE OBLIGATOIRE**  
**VÊTEMENT CHAUD ET DE PLUIE**  
**PENSEZ À VÉRIFIER QUELQUES POINTS**  
**SUR VOTRE VÉLO**

ORGANISATION : LA COMMISSION CULTURE SPORT ET LOISIRS ET LE CSLV DE VILLEMER

# Coup de Gueule!

En juin de l'année 2023 le Conseil Municipal des Jeunes inaugurerait les installations sportives du parc de Rebours. En moins de deux ans des dégradations (non pas par d'usure) par des actes malveillants sont déjà à déplorer. Des restes de cendre d'un feu nocturne ont aussi été constaté.

L'aire de jeu situé à l'arrière de l'école de Villemer a aussi subi le même sort mais de façon irréversible.

Les terrains de pétanque n'ont pas été épargnés, certain ont pensés qu'il s'agissait sans doute de terrains de cross.

Je suis triste de savoir qu'à Villemer, ce genre de choses puissent arriver.

Je rappelle aussi que la remise en état des infrastructures à un coût et qu'il est supporté par tous les administré(e)s.

Aussi je veux rappeler que nous sommes tous responsables et nous ne pouvons pas cautionner ce genre de choses.

La bienveillance est une valeur qui doit tous nous concerner.



Franck Pétot



## Halloween

L'ensemble du CMJ a organisé Halloween le jeudi 31 octobre 2024 dans la cour de l'école de Villemer.

De nombreux enfants déguisés accompagnés de leurs parents étaient au rendez vous pour une chasse aux bonbons et un concours de déguisements.

Beaucoup d'habitants ont participé à la distribution de bonbons. Après la chasse, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont offert un goûter aux enfants et leurs parents. Lors du concours de déguisement trois enfants ont remportés des petits lots.

L'événement a été une réussite, grâce aux flyers distribués dans les boîtes aux lettres.

Nous remercions la mairie pour le prêt de la cour de l'école, les Villemerois et Villemeroise ainsi que tous les bénévoles.

Typhène, Jade, Clémence, Manon, Dana, Lina



## Nuisances sonores

Les beaux jours étant de retour, nous vous rappelons quelques règles élémentaires de bon voisinage concernant les nuisances sonores :

### RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION DU BRUIT

Selon l'arrêté préfectoral du 26 décembre 1996 relatif aux bruits de voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

Pour rappel, les travaux de bricolage ou de jardinage générant des nuisances sonores en dehors des horaires autorisés sont passibles d'une amende de troisième classe.

## Inscriptions

rentrée scolaire septembre 2025



Elles concernent uniquement les enfants nés en 2022 et ceux nés avant 2022 qui n'ont pas encore été inscrits au sein du R.P.I.

Procédure:

1 - Inscriptions: avant le 11 avril 2025 auprès du secrétariat du SIRP (dossier à remettre en mairie de Nonville).

- Remplir le dossier obligatoirement en entier.
- Certificat de radiation pour les nouveaux inscrits déjà scolarisés auparavant dans un autre établissement.
- Un justificatif de domicile.
- Livret de famille.
- Copie du carnet de santé.

2 - Admissions:

Elles se feront, après inscription au SIRP (certificat fourni):

- \* À l'école de Villemer, pour les élèves de Maternelle
- \* À l'école de Nonville, pour les élèves de CP, CE<sub>1</sub> et CE<sub>2</sub>
- \* À l'école de Treuzy-Levelay, pour les élèves de CM<sub>1</sub> et CM<sub>2</sub>.

Veuillez appeler les Directrices pour prendre rendez-vous.

Villemer: Mme Dupuis 01 64 24 93 65

Nonville: Mme Guespin 06 74 95 42 13

Treuzy: Mme Payen 01 64 29 03 23

Courriel du SIRP: sirp77250@orange.fr

## Commémoration 19 Mars

En ce mercredi 19 mars 2025, Franck Beaufreton, Maire de notre commune a rendu hommage à l'ensemble des victimes, civiles et militaires, tombées pendant la guerre d'Algérie et les combats de la Tunisie et du Maroc, en cette année du 63<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Une gerbe a été déposée au pied du monument en présence de quelques administrés, sous un beau soleil.

Martine Saintemarie



## Les finances du SIRP

Depuis trois ans, le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique qui gère le périscolaire de nos trois écoles, clôture ses comptes en excédent.

Le budget 2025 vient d'être voté et la participation globale des communes n'a pas augmenté.

**S** syndicat  
**I** intercommunal  
**R** regroupement  
**P** pédagogique

Elle sera pour 2025 de 175 000 euros.

Une subvention au département a été demandée afin d'acheter du nouveau mobilier pour notre cantine qui se déplace à Nonville en septembre pour s'agrandir, pour notre garderie qui fait peau neuve ainsi que pour le bien-être de nos agents et des enfants.

En 2024, un projet pour la création d'une école unique à vu le jour mais a malheureusement été définitivement abandonné pour des raisons financières.

À chaque commune désormais de faire des projets et des travaux pour que nos écoles s'adaptent aux besoins de nos enfants, se mettent aux normes et puissent accueillir dans le futur nous l'espérons, un nombre croissant d'enfants. Aujourd'hui nous comptons 105 élèves et nous devrions en avoir 115 à la rentrée prochaine.

Un grand merci à tous les agents des écoles, Laurence notre Atsem, Corinne, Véronique, Nadège, Katherine et à Émilie Maupied, élue de Nonville, qui a intégré le SIRP en septembre 2024 et qui, en plus de ses fonctions d'Atsem, fait le lien entre les écoles et la direction.

Florence Bodin, Présidente du SIRP

**NULLE  
BAR  
AILLEURS**

**A PARTIR DE  
DÉBUT AVRIL 2025 !**

**TOUS LES MERCREDIS  
DANS VOTRE COMMERCE DE PROXIMITÉ**

**-10% sur l'épicerie  
pour 30€ d'achat**  
(hors gaz et boulangerie)

Attention l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Le Nulle Bar Ailleurs se garde le droit d'arrêter à tout moment cette offre commerciale.

Directeur de la publication : Franck Beaufreton  
Rédactrice en chef et graphiste : Martine Saintemarie  
Rédaction : Catherine Anselme, Franck Beaufreton, Freddy Bodin,  
Florence Bodin, Gwladys Anselme, Franck Pétot  
Courriel : [lelien.villemer1@hotmail.fr](mailto:lelien.villemer1@hotmail.fr) - Impression : Espace Graphic - Écuellen MLO

# JOURNÉE DE L'EMPLOI MSL

+ de 45 exposants en 2024



**Jeudi 03 avril 2025**  
**de 10h à 16h**

Salle Roland Dagnaud, route de Saint-Mammès  
Moret/Loing - 77250 Moret-Loing-et-Orvanne

**CDD - CDI - JOBS D'ÉTÉ -  
STAGES - CONTRATS EN ALTERNANCE**

Rencontrez votre futur employeur  
Découvrez les métiers qui recrutent  
à Moret Seine & Loing et proximité

**CONTACT :**  
developpement.economique@ccmsl.com



Inscription  
entreprises  
"Journée de l'Emploi MSL"



Bourse  
d'emploi MSL

## Offre d'emploi

La Communauté de communes Moret  
Seine&Loing recherche un

### WEBMASTER

**Poste à pouvoir au 2 mai 2025**

**Lieu de travail :** 18, allée Gustave Prugnat, Moret-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne, en présentiel - télétravail possible 2 jours/semaine sous conditions.

**Temps de travail :** 37,5h par semaine du lundi au vendredi, travail en journée. 25 congés annuels + 15 jours RTT

**Renseignements auprès de :** M. Olivier Suty, Directeur de cabinet 01 64 70 72 21 ou Laurène Seyer, Responsable secteur numérique.

**Candidature :** CV et lettre de motivation à adresser à M. le Président de la Communauté de Communes Moret Seine&Loing et à envoyer par mail au service des Ressources Humaines : ressources.humaines@ccmsl.com

### CHARGÉ DE L'URBANISME ET DU FONCIER

**Poste à pouvoir au 2 mai 2025**

**Lieu de travail :** 18, allée Gustave Prugnat, Moret-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne, en présentiel - télétravail possible 2 jours/semaine sous conditions.

**Temps de travail :** 37,5h par semaine du lundi au vendredi, travail en journée. 25 congés annuels + 15 jours RTT

Permis B indispensable

**Renseignements auprès de :** M. Bruno Barbosa, responsable urbanisme et habitat au 01 74 80 70 38 ou courriel : bruno.barbosa@ccmsl.com

**Candidature :** CV et lettre de motivation à adresser à M. le Président de la Communauté de Communes Moret Seine&Loing et à envoyer par mail au service des Ressources Humaines : ressources.humaines@ccmsl.com



## Moret Seine&loing recrute un

### AGENT DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

**Poste à pouvoir à partir du 5 mai 2025**

**Lieu de travail :**

- Espace des Habitants, rue des Marronniers, Villemer
  - L'Arche Maison des Habitants, rue Grande, Champagne-sur-Seine
- Travail dans des structures d'accueil différentes (internes ou externes de l'EPCI) et hors structure.

**Temps de travail :** 37,5h par semaine du lundi au vendredi, possibilité de travail en soirée et le week-end. 25 congés annuels + 15 jours RTT

**Renseignements auprès de :** Nolwenn Pradier, Directrice du pôle animation au 06 35 13 96 22.

**Candidature :** CV et lettre de motivation à adresser à M. le Président de la Communauté de Communes Moret Seine&Loing et à envoyer par mail au service des Ressources Humaines : ressources.humaines@ccmsl.com

### ANIMATEUR BAFA F/H

**Poste à pouvoir au 14 avril 2025**

En CDD du 14/04 au 25/04/2025 ou à défaut du 22/04 au 25/04/2025

**Lieu de travail :** sur le territoire de la Communauté de communes Moret Seine& Loing

**Temps de travail :** 35h hebdomadaire sur 5 jours

**Renseignements auprès de :** M. Nicolas GIRSCH, Directeur ALSH, service sports-jeunesse-culture et événementiel au 06 25 45 61 56 ou nicolas.girsch@ccmsl.com

**Candidature :** CV et lettre de motivation à adresser à M. le Président de la Communauté de Communes Moret Seine&Loing et à envoyer par mail au service des Ressources Humaines : ressources.humaines@ccmsl.com

**Annonces complètes sur <https://www.ccmsl.com>.**

# Raconte-moi mon village



Voilà cinq années successives que « Raconte-moi mon village », projet intergénérationnel imaginé et porté par la Communauté de Communes Moret Seine&Loing remporte un franc succès auprès des habitants.

Cette année c'est Villemer qui est à l'honneur. Toutes générations confondues, les habitants, natifs ou non, se réunissent pour mettre en valeur les lieux de leur commune et plus particulièrement ceux qu'ils affectionnent. Certains, parfois un peu timides pensent n'avoir pas grand-chose à raconter et se révèlent finalement prolixes. Lorsque nous les questionnons sur leurs vies passées, les mémoires se réveillent, les images de l'enfance se ravivent, un souvenir en appelle un autre et finalement le passé reprend ses couleurs et devient tangible.

Les enfants voyagent dans le temps et découvrent alors à quel point leurs vies sont différentes de celles de leurs aînés. Lors de ces échanges, le plaisir est palpable, la complicité est là. Les habitants renouent avec une tradition orale où les histoires se transmettaient. Les liens se resserrent et chacun prend conscience qu'il appartient aussi à une communauté, un lieu chargé d'histoire: son village Villemer.

Nous créons ensemble un circuit de balade à partir de cinq lieux que les habitants souhaitent valoriser. À la suite de cela,

cinq scénarios seront élaborés et filmés. Les participants livreront leurs souvenirs, l'histoire de notre village aux plus jeunes générations.

A l'aboutissement de ce projet, des panneaux seront installés sur des lieux sélectionnés, ils seront dotés d'un texte explicatif ainsi que d'un QR code permettant aux promeneurs de découvrir l'Histoire de Villemer.

Les vidéos et le parcours vous seront présentés lors de l'inauguration de « Raconte-moi mon village » dont la date vous sera transmise ultérieurement.

Actuellement, les habitants se réunissent les mardis soir à l'Espace Des Habitants pour nourrir les thèmes qui y sont abordés et définir le circuit.

Il est encore temps de nous rejoindre!

N'hésitez pas à contacter l'Espace Des Habitants au 01 64 32 81 83



Lors de la réunion du 18 mars, des Villemerois définissent les sujets à partager sur la commune.

**NULLE  
BAR  
AILLEURS**

## A PARTIR DE DÉBUT AVRIL 2025 !

### TOUS LES JOURS

sauf les mercredis et dimanches

DANS VOTRE COMMERCE DE PROXIMITÉ

*Nulle Bar Ailleurs*

**1 ticket "Goal!" f&j offert pour 30€**

d'achat en épicerie (hors gaz et boulangerie)



# Université Rurale Seine&Loing

Cette association, soutenue par la Communauté de Communes Moret Seine&Loing, a pour objet de proposer à tous, sans considération d'âge, d'élargir ou d'approfondir ses connaissances dans les domaines les plus variés. Elle propose une conférence chaque premier dimanche du mois, à 16 heures, d'octobre à juin.



UNIVERSITÉ RURALE

Ces conférences sont animées par des intervenants de grande qualité. Celles-ci se tiennent dans les salles que les communes de Moret Seine-et-Loing mettent à notre disposition.



N'hésitez pas à nous rejoindre, et pour mieux nous connaître, rendez-vous sur notre site internet: <https://ursl.universloing.fr> ou sur Facebook

Vous y trouverez toute les informations nous concernant ainsi que toutes les conférences proposées depuis 2019, année de la création de l'association et celles à venir.

Rendez-vous à la prochaine fête des associations de MSL à la rentrée de septembre 2025.

*Jacques Piclin*



## Loto du 2 février

Après le succès exceptionnel du loto d'octobre 2024 où nous avons affiché complet 15 minutes avant le début du tirage (nous avons dû refuser de nombreuses personnes faute de places assises).

Le CSLV a organisé son traditionnel loto de début d'année, doté de nombreux lots ainsi que des bons d'achat allant jusqu'à 500€ !

Un peu plus de cent-quarante personnes sont venues participer aux nombreux tirages, ainsi qu'à la tombola, avec l'envie de gagner. La soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance ponctuée des cris de joies des différents lauréats.

Le loto de Villemer est très prisé des amateurs de ce jeu contenu de sa bonne organisation et ses dotations très appréciées.

Nous remercions tous les bénévoles qui œuvrent pour la réussite de ces événements.

*La Présidente, Marie-Josée Bertaux*



## Soirée Beaujolais

Le CSLV section pétanque a organisé le 22 novembre 2024 sa traditionnelle soirée Beaujolais.

Quatre-vingt personnes ont participé et dégusté une appétissante tartiflette préparée par Jérôme Ballot de Veneux-les-Sablons.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance amicale et musicale tard dans la nuit.

Remerciement à tous les bénévoles sans lesquels ses événements ne seraient pas possible.

*Catherine et Claude Anselme*

## Réveillon du 31

Pour clôturer joyeusement l'année 2024, le CSLV a organisé le réveillon de la saint-Sylvestre à la salle Albert Dormier. Cent-vingt-neuf personnes se sont inscrites pour fêter ensemble le passage à la nouvelle année.

Dans une salle magnifiquement décorée par les bénévoles, un succulent repas préparé par le traiteur de *Maxi Show* du Châtelet-en-Brie, nous a été servi dans une ambiance festive. Entre chaque plat, un intermède spectacle était proposé par la troupe de transformistes de notre ami Morgan. Des prestations inédites de très haut niveau nous ont enchantés nous amenant progressivement aux douze coups de minuit pour accueillir 2025 au milieu des embrassades et des bons vœux. Puis le DJ nous a fait danser jusqu'à l'aube. Une soupe à l'oignon très appréciée récompensa les plus résistants.

Nous avons passé une excellente soirée, tous les participants firent part de leur satisfaction, nous encourageant à renouveler cet événement à l'avenir. Nous y réfléchissons. Nous prendrons notre décision prochainement.

*La Présidente, Marie-Josée Bertaux*



## Concours de belote

Le CSLV a renoué avec une vieille tradition, l'organisation d'un concours de belote. En novembre 2024, le premier concours a rassemblé vingt-quatre joueurs qui se sont affrontés l'après-midi dans un esprit de compétition et de courtoisie.

En fin de concours chaque participant a été récompensé par un lot. Les cinq premiers du classement se sont vus remettre un bon d'achat à valoir au commerce *la Boucherie Tricolore*.

En mars 2025, seulement seize joueurs se sont déplacés. Les jeux de cartes traditionnels ne font plus recette, les jeunes générations n'adhèrent pas. Malgré tout, le concours s'est déroulé dans une très bonne ambiance, c'est Claude de Villemer qui remporte la victoire, bravo à lui. Merci à Michèle pour la gestion des parties. Merci à monsieur le Maire et sa compagne pour leur visite en fin de journée.

*La Présidente, Marie-Josée Bertaux*



*Les participants étaient peu nombreux mais concentrés.*

## Agenda des manif...



- 29 mars Stages de danse (Section Danse)
- 6 avril Rando Des Hameaux (Commission Culture et CSLV)
- 20 avril Chasse aux œufs (CSLV bureau)
- 26 avril Soirée dansante (Section Danse)
- 27 avril Thé dansant (Soleil d'Or)
- 11 mai Inauguration des terrains (Section pétanque)
- 11 mai Repas (Soleil d'Or)
- 17 mai Soirée Music Hall (Commission Culture et CSLV)
- 15 juin Brocante (Section pétanque)
- 22 juin Concours de pétanque (Section pétanque)
- 22 juin Thé dansant (Soleil d'Or)
- 6 juillet Prix de la mairie (Section pétanque)
- 31 août Concours de pétanque (Section pétanque)
- 7 septembre Brocante (CSLV bureau)
- 28 septembre Thé dansant (Soleil d'Or)
- 3 octobre Loto (CSLV bureau)
- 25 octobre Stages de danse (Section Danse)
- 26 octobre Thé dansant (Soleil d'Or)
- 31 octobre Halloween (CSLV bureau)
- 21 novembre Soirée beaujolais (Section pétanque)
- 23 novembre Repas des Aînés (CCAS)
- 29 novembre Soirée dansante (Section Danse)
- 30 novembre Thé dansant (Soleil d'Or)
- 7 décembre Repas (Soleil d'Or)
- 31 décembre Soirée du réveillon (CSLV bureau)

**SAMEDI 29 MARS 2025**  
Salle polyvalente de **VILLEMER**  
**Deux stages de danse**  
ANIMÉ PAR LAURENT  
ET JASMINE

*Le matin à 10h30*  
**Bachata**

*L'après midi à 14h30*  
**Valse lente**

15 EUROS  
PAR PERSONNE  
ET PAR STAGE  
DEUX STAGES 25 EUROS

**RÉSERVATIONS: 06 64 50 53 47**  
Ou sur le site: [www.danse-villemer.jimdo.com](http://www.danse-villemer.jimdo.com)

**Samedi 26 Avril**  
SALLE POLYVALENTE DE VILLEMER  
**Soirée Dansante**  
ANIMÉ  
PAR LAURENT ET YASMINE  
A PARTIR DE 19H30

**ENTRÉE 10 EUROS**  
BOISSONS SOFTS COMPRISES

**Venez avec un plat salé ou sucré (et vos couverts)**  
**Pour un buffet partagé**

Renseignements, Inscriptions 06 64 50 53 47  
Ou sur le site: [www.danse-villemer.jimdo.com](http://www.danse-villemer.jimdo.com)

# MUSIC HALL Villemér 17 mai 2025

SALLE POLYVALENTE ALBERT DORMIER - VILLEMÉR

5<sup>e</sup> édition

- **Table ouverte** de 19 h à 20 h 30

**SPECTACLE** à 20 h 45

- **Gérald Le Guilloux**  
Magie et Poésie

- **Hypnorel**  
Hypnotiseur

**ENTRACTE** Petite restauration - Buvette (CSLV)

- **Alexis Tramoni**  
Un comique peu fréquentable !

- **Black Fingers**  
Ombres chinoises

**FEU D'ARTIFICE** à 23 h 15



animé par  
**MORGAN**

**GRATUIT**

SPECTACLE ADULTES  
ET ADOLESCENTS

RÉSERVATION OBLIGATOIRE  
**06 86 90 08 24**